



Les prix des principaux produits et services aux particuliers

Conditions générales de banque
au 1^{er} janvier 2017

ca-charente-perigord.fr

Nos tarifs en euros intègrent la T.V.A. en vigueur lorsque les opérations et services y sont légalement soumis (C.G.I. art. 256). Document non publicitaire mis à la disposition du public en application de l'article L.312-1-1 du Code monétaire et financier (CMF). Le présent guide tarifaire annule et remplace toute édition précédente. Il n'est pas limitatif et peut être modifié à tout moment.



CHARENTE-PÉRIGORD
banque & assurances

Extrait standard des tarifs*

Tarifs en euros

En vigueur au 01/01/2017. Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

- Abonnement à des services de banque à distance (via Internet, téléphone, ...) :
 - Accès au service de consultation et de gestion des comptes **GRATUIT**
Hors coût du fournisseur d'Accès Internet
- Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte :
 - Mini-relevé (1 par semaine) par mois 1,68
 - Alerte solde disponible par alerte 0,30
- Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat (carte de débit (1)) par an 41,00
- Cotisation carte de paiement internationale à débit différé (carte de crédit (2)) par an 46,00
- Cotisation carte de paiement à autorisation systématique (carte de débit (1)) par an 32,00
- Frais par retrait d'espèces en euros dans un distributeur de billets d'un autre établissement de la zone euro :
 - Avec une carte Visa 1^{er}, Gold MasterCard, Visa Infinite, World Elite, Mozaïc... **GRATUIT**
 - Avec L'Autre Carte par retrait 1,00
 - Avec une carte de paiement internationale par retrait 1,00
à partir du 6^{ème} retrait dans le mois
- Frais par virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro :
 - Par Internet, vers un compte détenu dans une banque en France (3) **GRATUIT**
 - Vers un compte détenu au Crédit Agricole **GRATUIT**
 - Vers un compte d'une autre banque par virement 3,85
- Frais par paiement d'un prélèvement SEPA (4) **GRATUIT**
- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA **GRATUIT**
- Commission d'intervention par opération 8,00
Plafonds : 3 opérations / jour et 10 opérations / mois
- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (5) par an 24,00
- Frais de tenue de compte actif par mois 2,00
 - Avec le Compte à composer et le CSCA **GRATUIT**
 - Avec le E-relevé **GRATUIT**

* Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur Internet un extrait standard des tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.



Services pouvant être inclus dans le Compte à Composer

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Charente-Périgord, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 28-30 rue d'Épagnac, Soyaux (Charente) 775 569 726 RCS ANGOULÊME - Société de courtage d'assurances immatriculée ORIAS 07 008 428. Février 2017 • Maia www.maia-creation.com • © Crédit photo : C.K Mariot Photography - Fish n'Geek • Imprimé sur papier 100% PEFC •

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Tarifs en euros

Ouverture, transformation, clôture

- Ouverture de compte **GRATUIT**
- Clôture/transfert de tous produits vers un autre Crédit Agricole **GRATUIT**
- Retrait d'un des co-titulaires du compte joint 33,00
- Liste des opérations automatiques et récurrentes **GRATUIT**
- Service d'aide à la mobilité (prise en charge des formalités de changement de domiciliation à l'ouverture du compte) **GRATUIT**

Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte) : les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L. 312-1 du Code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D. 312-5 du Code monétaire et financier.

Relevés de compte

- E-relevé (relevé de compte dématérialisé) ... toute périodicité **GRATUIT**
- Relevé papier (1 par mois) **GRATUIT**
 - Relevé papier supplémentaire par relevé 1,20
 - Relevé en braille (1 par mois) **GRATUIT**
 - Réédition d'un relevé de compte par relevé 6,60
 - Relevé annuel de frais **GRATUIT**
- Relevé Global des Avoirs (épargne/crédit) par relevé 16,00
- Relevé annuel ISF (Impôt de Solidarité sur la Fortune) .. par relevé 47,00

Tenue de compte

- Frais de tenue de compte actif par mois 2,00 (gratuit avec le Compte à composer ou le CSCA ou le E-relevé)
- Frais de gestion de compte en inactivité (6) par an ... maximum 30,00
- Offre forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA et prélèvements SEPA par mois 1,00

Services en agence

- Mise à disposition de fonds au Crédit Agricole 24,40
- Frais de recherche de documents ou d'opérations :
 - Recherche simple par recherche 14,56
 - Recherche simple (copie(s) de chèque(s)) demande via notre site Internet par recherche 7,28
 - Recherche complexe (>18 mois) nous consulter
 - Demande de renseignement CNIL 14,56
- Frais d'attestation divers par attestation 18,70
- Frais de location de coffre-fort :
 - Petit coffre par an 89,00
 - Coffre moyen par an 99,00
 - Grand coffre par an 160,00
 - Très grand coffre par an 333,00
- Frais de location de coffre-fort temporaire par mois 15,00
- Versement d'espèces **GRATUIT**
- Bordereau de versement d'espèces erroné :
 - De 1 à 5 bordereaux par mois **GRATUIT**
 - Au-delà de 5 bordereaux par mois par bordereau 6,00
- Retrait d'espèces de dépannage par retrait **GRATUIT**

Le change

Opération par compte et commission par opération.

- Achat ou revente (Montant inférieur à 100€ : ajouter 3€ par opération) 7,42

Opération par compte et commission par opération.

	En euros	En autres devises
Achat (par crédit de votre compte)	GRATUIT	7,42
Revente (par débit de votre compte)	1,20 % du montant	7,42

Banque à distance

Tarifs hors coût de communication variable par opérateur. Tarifs en euros

Internet et Internet mobile

Abonnement à des services de banque à distance (Crédit Agricole en Ligne)

• CA en Ligne Vision (consultation)	GRATUIT
• CA en Ligne Vision+ (consultation, gestion).....	GRATUIT
• CA en Ligne Action (consultation, gestion, bourse) :	
• Invest-Store Initial.....	GRATUIT
- Invest-Store Intégral	96,00
À partir de 24 opérations par an	GRATUIT
• Application mobile « Ma Banque » (7).....	GRATUIT
• Application mobile « Ma Carte » (7) dédiée à la carte bancaire et paiements en ligne sécurisés avec PAYLIB	GRATUIT

Services SMS

Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS.

• Mini-relevé (1 par semaine).....	par mois.....	1,68
• Alerte mise à disposition des moyens de paiement ...	par alerte.....	0,30
• Alerte écopage.....	par alerte.....	0,30
• Alerte solde disponible	par alerte.....	0,30
• Alerte solde journalier.....	par alerte.....	0,30
• Alerte souplesse du découvert	par alerte.....	0,30
• Alerte temps réel de gestion.....	par alerte.....	0,75
• Alerte achat à distance	par alerte.....	0,75
• Alerte solde débiteur	par alerte.....	0,75
• Alerte solde débiteur et opération rejetable		GRATUIT

Téléphone

• Filvert service vocal.....	GRATUIT
------------------------------	----------------

Opérations et moyens de paiement

Cartes

☉ Cotisations cartes annuelles

Cartes de paiement et de retrait (1)

• L'Autre Carte	16,00
• MasterCard à autorisation systématique*	32,00
• Maestro*	32,00

Cartes internationales Visa ou MasterCard

	Débit immédiat (1)	Débit différé (2)
Visa* ou Visa Sociétaire**	41,00	46,00
MasterCard* ou MasterCard Sociétaire**		
Cartwin* (8) ou Cartwin Sociétaire** (8)		

Bonus cotisation carte sociétaire : 0,01 € à valoir sur la prochaine cotisation carte (9) pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole.

Cartes internationales Visa 1^{er} ou Gold MasterCard

	Débit immédiat (1)	Débit différé (2)
Visa 1 ^{er} * ou Visa 1 ^{er} Sociétaire**	115,00	123,00
Gold MasterCard* ou Gold MasterCard Sociétaire**		
GoldCartwin* (8) ou GoldCartwin Sociétaire** (8)		
Visa Infinite* ou Visa Infinite Sociétaire**	-	195,00
World Elite* ou World Elite Sociétaire**		

Bonus cotisation : 0,05 € à valoir sur la prochaine cotisation carte (9) pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole.

* - 50% sur la 2^{ème} carte sur un même compte, la réduction s'applique à la carte la moins chère des deux. ** 12€ la 2^{ème} carte Sociétaire sur un même compte, les 12€ s'appliquent à la carte la moins chère des deux.

Le montant de l'allocation annuelle du Bonus sociétaire versé à la fondation Agir en Charente-Périgord, est plafonné à 300 000 €.

Cartes portant la mention « Carte de crédit (2) » (10)

- Open (commercialisation arrêtée) / Supplétis 20,00

Cartes de retrait

- LSB Locale (11) **GRATUIT**
- LSB Tutelle **GRATUIT**

Pour les offres cartes destinées aux jeunes, vous reporter à la rubrique « Offres pour les jeunes ».

🕒 Paiements par carte

- Paiement par carte en euros, en France ou dans un pays de l'Espace Économique Européen soumis au Règlement européen n°924/2009 (12) **GRATUIT**
- Autres paiements par opération 0,22
+ frais proportionnels au montant du paiement 2,30 %

🕒 Retraits par carte

	En Euros, à un DAB d'un Crédit Agricole	En Euros, à un DAB d'une autre banque, d'un pays de l'EEE	Autres cas
Frais par retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (DAB)			
L'Autre Carte (13)	GRATUIT	1 €/retrait	3,20 € / retrait + 2,30 %*
Visa ou MasterCard		1 €/retrait à partir du 6 ^{ème} retrait dans le mois	
Visa 1 ^{er} ou Gold MasterCard	Tous retraits gratuits		
Mozaïc			
Visa Infinite ou World Elite			

	En Euros, à un guichet d'une autre banque hors Crédit Agricole, d'un pays de l'EEE	Autres cas
Frais par retrait d'espèces en agence sans émission de chèque		
Toutes cartes	6,70 €/retrait	6,70 €/retrait + 2,30 %*

* Frais proportionnels au montant du retrait.

🕒 Frais sur autres opérations cartes

- 🌸 Envoi de la carte en pli simple (renouvellement carte) **GRATUIT**
- Envoi de la carte en recommandé AR (frais de poste inclus) 7,00
- 🌸 Commande de carte en urgence 12,50
- 🌸 Réédition du code confidentiel 8,50
- 🌸 Reconfecion de carte 10,50
- Opposition faite par le titulaire de la carte **GRATUIT**
- Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif **GRATUIT**
- Non restitution de carte en opposition pour usage abusif 230,00
- Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire **GRATUIT**
- Fonction paiement express sans contact **GRATUIT**

Virements SEPA (14)

Tarifs en euros

⊙ Réception d'un virement SEPA **GRATUIT**

⊙ Émission d'un virement SEPA avec IBAN Complet

Virement occasionnel SEPA en Euros	Par Internet(6)	Par agence
Frais par virement occasionnel :		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	3,85
Virement permanent SEPA en Euros		
Frais par virement permanent :		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	1,40
• Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
• Frais de modification, résiliation d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT

• Frais par virement occasionnel interbancaire de trésorerie, support papier par opération 7,70

⊙ Autres opérations sur virements

• Tentative de récupération des fonds en cas d' IBAN incorrect 14,00

Prélèvements SEPA (14)

⊙ Paiements

• Frais par paiement d'un prélèvement SEPA **GRATUIT**

• Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement **GRATUIT**

• Frais de lettre d'information 1^{er} prélèvement **GRATUIT**

• Frais d'opposition sur mandat ou créancier SEPA **GRATUIT**

Chèques

⊙ Remises de chèque(s)

• Paiement d'un chèque d'une banque en France sur le compte **GRATUIT**
Date de valeur chèque remis à l'encaissement : un jour ouvré après la date d'opération (15).

⊙ Autres opérations

• Chéquier remis à l'agence **GRATUIT**

• Frais d'envoi de chéquier :

• En pli simple 1,20

- En recommandé AR (frais de poste inclus) 8,65

• Frais d'opposition chèque par l'émetteur par chèque 13,90

• Frais d'opposition chéquier par l'émetteur par an 13,90

• Frais d'émission d'un chèque de banque 14,00

• Bordereau de remise de chèque(s) mal renseigné 14,56

Vos offres groupées de services

Offres groupées de services qui peuvent être achetés séparément



Compte à Composer

Un socle et des modules à votre choix

⊙ Vos essentiels du quotidien : le socle par mois 2,10

• Tenue de compte

• Accès aux services de CA en Ligne Vision+ *

• Internet mobile *

• Envoi de chéquier à domicile, pli simple

• Envoi de carte à domicile, pli simple

• Opérations courantes illimitées (Virements SEPA - Prélèvements SEPA)

• Alerte mise à disposition des moyens de paiement

• Alerte solde débiteur

• Alerte solde disponible (le + Charente-Périgord)

• Relevé de compte papier (1 par mois) ou relevé dématérialisé

• Dossier familial (3 numéros gratuits sur abonnement)

* Hors coût d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès à Internet.

	Cotisations mensuelles	
	Standard	Premium <small>(niveau de garanties supérieures)</small>
🕒 Vos univers de besoins : les modules La détention préalable du socle est obligatoire pour toute souscription d'un module.		
Module Maîtrise du découvert		
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert (5)		
• Alerte souple du découvert		
• Ristourne des intérêts débiteurs (16)		
Module souscrit à compter du 01/01/2017		
• Découvert < ou = 500€	2,15€	
• Découvert de 500,01 à 1000€	2,90€	
• Découvert de 1000,01 à 2000€	3,80€	
• Découvert > 2000€	5,00€	
Module souscrit avant le 01/01/2017		
• Découvert < ou = 300€	1,24€	
• Découvert de 300,01 à 800€	2,06€	
• Découvert de 800,01 à 1200€	2,85€	
• Découvert de 1200,01 à 2000€	3,65€	
• Découvert > 2000€	4,90€	
Module Budget Assurances		
• Assurance SécuriBUDGET / SécuriBUDGET Premium (5) (auto, habitation, santé, personne)	1,70€	3,50€
Module Compte Sécurisé		
• Assurance SécuriCOMPTE Plus / SécuriCOMPTE Premium (5)	2,66€	4,16€
• Frais d'opposition chèque		
• Retrait d'espèces de dépannage		
• Commande de carte en urgence		
• Réédition du code confidentiel		
Module Épargne Pilotée		
• Assurance SécuriÉPARGNE / SécuriÉPARGNE Premium (5)	2,08€	2,75€
• Écopage (mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie)		
• Alerte écopage		
• Relevé global des avoirs (épargne/crédit)		
• Abonnement Invest-Store Initial (Accès à la Bourse en ligne) : CA en Ligne Action		
Module Suivi @ssuré		
• Assurance SécuriWEB / SécuriWEB Premium (5)	2,96€	3,75€
• Alerte achat à distance		
• Mini-relevé (1 par semaine)		
• Alerte temps réel de gestion		

🕒 Personnalisation de votre équipement : les options

- Assurance SécuriZEN (5)..... par mois..... 1,90
- Assurance SécuriLIVRETS (5) par mois..... 1,90

🕒 Dégressivité tarifaire

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

- 5 % de réduction si cotisation mensuelle socle + modules comprise entre 4,10 et 5,09
- 10 % de réduction si cotisation mensuelle socle + modules comprise entre 5,10 et 7,14
- 15 % de réduction si cotisation mensuelle socle + modules comprise entre 7,15 et 9,17
- 20 % de réduction si cotisation mensuelle socle + modules est égale à 9,18 et +

En plus, les options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

Pour les 18 - 25 ans : 25 % de réduction supplémentaire.

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière (17)

 **Compte à Composer module Budget Protégé**..... par mois..... 3,00 (18)

Vos essentiels du quotidien : le socle

- Tenue de compte
- Accès aux services de CA en Ligne Vision+ *
- Internet mobile *
- Envoi de carte à domicile, pli simple
- Opérations courantes illimitées (Virements SEPA - Prélèvements SEPA)
- Alerte mise à disposition des moyens de paiement
- Alerte solde débiteur
- Relevé de compte papier (1 par mois) ou relevé dématérialisé
- Alerte solde disponible (le + Charente-Périgord)

* Hors coût d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès à Internet.

Module Budget Protégé

- Carte « L'Autre Carte »
- Alerte SMS solde disponible
- Réduction de 50% des commissions d'intervention (4 euros par opération) et plafonnement à 20 euros par mois
- Réduction de 50% des frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Plafonnement à 30€ par mois, selon les conditions tarifaires en vigueur, pour les frais suivants : les commissions d'intervention, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ; les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ; les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ; les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Émission de 2 chèques de banque par mois
- Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Convention

- Convention majeurs protégés par mois..... 2,50

Comptes-Services (commercialisation arrêtée)

- CSCA Essentiel par mois..... 4,47
- CSCA Équilibre..... par mois..... 4,47
- CSCA Confort par mois..... 8,54
- CSCA Performance..... par mois..... 8,70
- CSCA Prélude
(gamme de paiement alternatif au chèque) (17) par mois..... 3,00 (18)
- Convention Patrimoine..... par mois..... 27,50

Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

- Commission d'intervention (somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...) :
 - Plafond par opération..... 8,00
 - Plafond journalier..... 3 opérations..... 24,00
 - Plafond mensuel 10 opérations..... 80,00

- Pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte-article L312-1 du code monétaire et financier) et la clientèle ayant souscrit l'offre CAC module protégé ou le CSCA Prelude :
 - Plafond par opération..... 4,00
 - Plafond journalier..... 3 opérations..... 12,00
 - Plafond mensuel 5 opérations..... 20,00

Frais sur opérations particulières

- Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse) 16,00
- Frais de lettre d'information LCC J+1 mois 14,00
- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé **GRATUIT**
- Frais par saisie-attribution ou conservatoire..... 78,26
- Frais par avis à tiers détenteur..... 78,26
- Frais par opposition à tiers détenteur 78,26
- Frais par paiement direct de pension alimentaire sur requête légale 78,26
- Frais par opposition administrative 10% du montant dû au Trésor Public maximum 78,26

Incidents de paiement

🕒 Chèque

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision 10,45
- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (frais correspondant à la gestion du dossier d'interdiction bancaire, au blocage de provision, à la réalisation d'un certificat de non paiement et à la mainlevée de déclaration bancaire) :
 - Montant égal ou inférieur à 50€ par chèque..... 22,00
 - Montant supérieur à 50€ par chèque..... 42,00

(Ces frais comprennent les frais éventuels de la lettre d'information préalable, la lettre d'injonction et les frais d'envoi. Ils ne comprennent pas la commission d'intervention. Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours.)

- Frais de représentation des chèques au-delà de 30 jours :
 - Montant égal ou inférieur à 50€ par chèque..... 22,00
 - Montant supérieur à 50€ par chèque..... 42,00
- En cas d'interdiction bancaire (I.B.) du Crédit Agricole Charente-Périgord :
 - Chèque émis en infraction d'I.B. par chèque..... 17,00
- En cas d'I.B. d'une autre banque :
 - Chèque payé sur le compte en I.B. par chèque..... 22,00
 - Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques..... 28,00
 - Frais mensuel de gestion I.B. 17,00

🕒 Prélèvement SEPA / Virement SEPA

- Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision :
 - Inférieur à 8€ **GRATUIT**
 - Supérieur ou égal à 8€ montant de l'opération dans la limite de 20,00

Ces frais comprennent les frais éventuels de commission d'intervention.

- Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision..... **GRATUIT**
- Frais par virement rejeté..... **GRATUIT**

Découverts et crédits aux consommateurs

Tarifs en euros

Intérêts débiteurs : le compte est débité des intérêts à raison d'un solde débiteur en date de valeur du compte pendant un ou plusieurs jours.

Index TRCAM : taux de référence bancaire du Crédit Agricole pour les crédits à taux variable.

TRCAM = 70% TMCT + 3,79% où TMCT = (50% EURIBOR 3 mois + 10% taux des appels d'offre de la BCE + 10% taux de prêt marginal au jour le jour de la BCE + 30% taux des OAT 2 ans).

TMCT : Taux Moyen Court Terme - BCE : Banque Centrale Européenne - OAT : Obligation Assimilable du Trésor.

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Le dépassement est un découvert tacitement accepté en vertu duquel vous êtes ponctuellement autorisé à disposer des fonds qui dépassent le solde de votre compte de dépôt ou l'autorisation de découvert convenue.

Le taux annuel est égal au taux plafond prévu par l'article L313-3 du Code de la consommation. Ce taux est susceptible de variation à chaque trimestre civil. Le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) applicable et appliqué est indiqué sur le relevé de compte.

Autorisation de découvert convenue et formalisée

nous consulter

Crédit à la consommation*

nous consulter

Crédit immobilier*

- Étude et simulation **GRATUIT**
- Frais de mise en place et de suivi de dossier nous consulter
- Frais de mise en place et de suivi de dossier
Prêt Épargne Logement, Prêt à 0%, Éco-prêt à 0% **GRATUIT**

* Remboursement périodique de prêt : le compte est débité, à l'échéance convenue dans le contrat de prêt, du montant du capital, des intérêts et des frais d'assurance éventuels.

Opérations liées au crédit (par prêt)

- Modification du compte à débiter 30,00
- Modification de la date d'échéance 37,00
- Modification de la périodicité 37,00
- Modification de taux 108,73
- Modification de garantie 80,00
- Attestations diverses liées au prêt 15,00
- Lettre d'information annuelle des cautions **GRATUIT**
- Réédition d'un tableau d'amortissement 15,00
- Réaménagement de prêt nous consulter
- Mainlevée d'hypothèque partielle ou totale
(hors frais notariés et d'enregistrement) 120,00
- Désolidarisation 90,00
- Mutation modification partenaire 90,00
- Nantissement de parts nous consulter
- Nantissement produits hors
Crédit Agricole Charente-Périgord nous consulter
- Nantissement épargne produits Crédit Agricole Charente-Périgord **GRATUIT**
- Frais de pause crédit non contractuel 22,64

Épargne et placements financiers

Épargne bancaire

Tarifs en euros

- Frais de transfert d'un produit d'épargne vers une autre banque..... 98,80
- Service Actilibre :
 - Alimentation automatique d'un compte d'épargne détenu au Crédit Agricole Charente-Périgord par virement de montant fixe (écopage - TANDEM) par mois..... 3,55
 - Service de versement des excédents de trésorerie sur un compte épargne (TANDEM +) par mois..... 3,55
 - Alimentation automatique d'un compte chèque détenu au Crédit Agricole Charente-Périgord par virement à partir d'un livret (Écopage retour) (commercialisation arrêtée)..... par mois..... 3,55

Placements financiers

⊙ Frais sur opérations diverses sur titres

- Ouverture d'un Compte Titres Ordinaire ou d'un PEA **GRATUIT**
- Transfert de lignes titres vers une autre banque (forfait)..... 103,30
- Duplicata imprimé fiscal unique (IFU)..... 17,95
- Entrées / sorties valeurs bourses étrangères..... nous consulter
- Gestion conseillée :
 - 1 contrat par trimestre 61,00
 - + d'un contrat..... par trimestre 102,00

⊙ Ordres de bourse en France

- Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution

Actions/Obligations	Frais proportionnels	Frais fixes	Minimum
En agence	1,35% du montant de l'ordre	4,65€	14,75€

Actions/Obligations	Invest-Store Initial	Invest-Store Intégral
Par Internet	0,54% du montant de l'ordre (frais minimum : 6,40€)	Ordre < ou = 1 100€ : 0,99€
		Ordre > 1 100€ : 0,09%
Par téléphone (FILBOURSE)	1,05% du montant de l'ordre + 2,45€ (frais minimum : 11,20€)	Idem tarifs Internet + 11,96€

- SRD, prorogations nous consulter
- Droits..... 0,80% du montant de l'ordre (frais minimum : 5€)
- Ordre sur Certificats Coopératifs d'Associés Crédit Agricole Charente-Périgord..... 10,00
- Achat / vente d'or 2% (minimum 20€ par ordre)
- Frais d'envoi par lingot d'or 55,00
- Frais d'envoi de pièces en or 35,00
- Demande d'effigies spéciales :
 - Pièce par pièce nous consulter
 - Lingot au titre 999,9 par lingot nous consulter
- Frais d'essai (lingot) et réfection de bulletin..... nous consulter
- Sac scellé par sac nous consulter
- Intégration de titres non cotés dans un PEA..... 65,13
- Autres opérations sur titres non cotés dans un PEA..... 20,04
- Souscription et vente des OPCVM du Crédit Agricole..... nous consulter
- Opération OPCVM hors Crédit Agricole 25,50 + frais émetteur

⊙ Droits de garde

- Facturation annuelle par compte... maximum 332,00
- Frais fixes de tenue de compte 30,00
- Dépôts à terme, bons de caisse et d'épargne **GRATUIT**
- Parts sociales et CCA Charente-Périgord **GRATUIT**
- Produits Crédit Agricole sur encours valorisés 0,15% + 1,90 €/ligne
- Autres produits sur encours valorisés 0,30% + 4,30 €/ligne
- Frais de conservation de l'or 0,90% de sa valeur

Offres pour Les jeunes

Ces offres sont destinées aux jeunes de moins de 30 ans. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

Cartes jeunes

⊙ Cotisations cartes (1)

- Carte Mozaïc de retrait (-18 ans) **GRATUIT**
- MasterCard Mozaïc avec contrôle de solde (16-25 ans) par an 15,60
- MasterCard Mozaïc (18-25 ans) par an 20,80

⊙ Opérations par carte

- Paiement par carte en euros, en France ou dans un pays de l'EEE soumis au Règlement européen n°924/2009 (12) **GRATUIT**
- Autres paiements par opération 0,22
+ frais proportionnels au montant du paiement 2,30%
- Frais par retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (DAB) :
 - D'un pays de l'EEE, en euros, avec une carte Mozaïc **GRATUIT**
 - Autres cas par retrait 3,20
+ frais proportionnels au montant du retrait 2,30%
- Frais par retrait d'espèces en agence sans émission de chèque :
 - En euros, à un guichet d'une autre banque hors Crédit Agricole, d'un pays de l'EEE par retrait 6,70
 - Autre cas par retrait 6,70
+ frais proportionnels au montant du retrait 2,30%
- Fonction paiement express sans contact **GRATUIT**

Cotisation à une offre groupée de services

- Compte à Composer (-26 ans) 25% de réduction supplémentaire
- Compte-Service Mozaïc (commercialisation arrêtée) par mois 2,60

Irrégularités et incidents

- Commission d'intervention (somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)
 - Plafond par opération 4,00
 - Plafond journalier 3 opérations 12,00
 - Plafond mensuel 10 opérations 40,00

Crédits à la consommation

Tarifs en euros

- Prêt Mozaïc Permis (-26 ans) nous consulter
- Mozaïc Projet (-26 ans), Prêt étudiant (-30 ans) nous consulter
- Prêt Conso Jeune nous consulter

Épargne et placements financiers

- Livret Tiwi (0-11 ans) et livret Jeune Mozaïc (12-25 ans)
 - Ouverture **GRATUIT**
 - Rémunération nous consulter
- Droits de garde titres **GRATUIT**

Assurance

- Formules Habitation, Santé nous consulter

Autres services

- Frais de tenue de compte actif (-26 ans) par mois 1,00
- Frais de gestion de compte en inactivité (6) **GRATUIT**
- Good Loc' (caution locative -30 ans) nous consulter
- Passeport' Lib (-30 ans) nous consulter

Opérations internationales

Pour les opérations en devises, la commission de change est en sus.

Opérations émises vers l'étranger

⊙ Émission d'un virement

- SEPA en euros 3,85
- Non SEPA ou en devises quelle que soit la zone :
 - Jusqu'à 75 000 € (minimum 22,50 €) 0,12 %
 - Au-delà de 75 000 € 0,06 %

⊙ Chèques

- Frais d'émission d'un chèque de banque en devises
..... tarification d'un ordre de transfert + 14,14 €
- Paiement chèque (minimum 24,50 € - maximum 149 €) 0,10 %

⊙ Autre opération

- Commission de personnalisation (établissement de chèques en devises, mise à disposition de fonds, préavis au bénéficiaire, mise en place de virements permanents) 14,40

⊙ Retraits et paiements par carte

Se reporter au paragraphe Opérations et moyens de paiement.

Opérations en provenance de l'étranger

⊙ Réception d'un virement

- SEPA en euros **GRATUIT**
- Non SEPA ou en devises quelque soit la zone 16,00

⊙ Encaissement chèques

- Encaissement chèque sauf bonne fin
(minimum 18,50 € - maximum 106 €) 0,12 %
- Encaissement chèque crédit après encaissement
(minimum 19,60 € - maximum 114 €) 0,12 %
+ frais éventuels des banques intermédiaires

⊙ Comptes en devises

- Ouverture 82,00
- Commission de tenue de compte par mois 2,00

Opérations diverses

- Frais de recherche 20,30
- Commission de change (minimum 15 €) 0,050 %

Assurances et prévoyance

Tarifs en euros

Pour vous et vos proches

- L'assurance dépendance Vers l'Autonomie (19)
- L'assurance décès (19)
- La Garantie obsèques (19)
- L'assurance Complémentaire Santé (20)
- La Garantie des Accidents de la vie (20)

Nous consulter
en composant
le 05 45 20 49 39
ou sur
ca-charente-perigord.fr

Pour vos biens (20)

- L'assurance automobile
- L'assurance multirisque Habitation
- L'assurance garantie locative
- L'assurance deux roues
- L'assurance Tous Mobiles
- Pour vos besoins spécifiques (caravane, plaisance, chasse, etc...)

Pour vous protéger au quotidien

- Garantie juridique Pleins Droits (20) nous consulter
- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement, tous les moyens de paiement :
 - Sécuricompte protection vol (commercialisation arrêtée) (5) par an 24,00
 - Sécuricompte protection accident (commercialisation arrêtée) (5) par an 22,80

• Cotisation (5)	Standard /mois	Premium /mois
SécuriCOMPTE Plus	2,00€	4,20€
SécuriWEB	1,25€	2,50€
SécuriBUDGET	1,70€	3,50€
SécuriÉPARGNE	0,25€	1,88€
SécuriZEN	1,90€	-
SécuriLIVRET	1,90€	-

- SécuriCOMPTE Découvert souscrit avant le 01/01/2017 (5)

Tranches de découverts	≤ 300 €	de 300,01 à 800 €	de 800,01 à 1 200 €	de 1 200,01 à 2 000 €	>2000 € (plafond d'indemnisation 3000 € / sinistre/an)
SécuriCOMPTE Découvert	1,35€ /mois	2,31€ /mois	3,26€ /mois	4,23€ /mois	5,67€ /mois

- SécuriCOMPTE Découvert souscrit à compter du 01/01/2017 (5)

Tranches de découverts	≤ 500 €	De 500,01 à 1000 €	De 1000,01 à 2000 €	> 2000 € (plafond d'indemnisation 3000 € / sinistre/an)
SécuriCOMPTE Découvert	2,00€ /mois	2,80€ /mois	4,23€ /mois	5,67€ /mois

- Cotisation chèque-secours (commercialisation arrêtée) :
 - 1 contrat par an 5,34
 - 2 contrats par an 7,62

Succession

Tarifs en euros

- Frais d'ouverture de dossier succession selon actif bancaire (hors assurance) 1,05% (minimum 80€ - maximum 600€)
- Frais annuel de gestion (dossier > 12 mois) 80,00

Autres services

- Offres Uni-éditions nous consulter



Service client Uni-éditions : pour toute question relative aux publications.
Numéro Cristal : 09 69 32 34 40 appel non surtaxé.

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-EDITIONS filiale
Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue LETELLIER PARIS 15^e.

Résoudre un litige

L'agence est à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements que vous pourriez souhaiter sur le fonctionnement de votre compte et sur l'utilisation des services mis à votre disposition ou pour répondre à vos éventuelles réclamations.

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, vous avez la possibilité de faire appel au service clients qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à votre différend, en écrivant à l'adresse de la Caisse Régionale : Service Qualité Réclamations Clients - 507 Avenue du Combal - 24111 Bergerac Cedex ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site internet de la Caisse Régionale.

L'agence ou le service clients accusera réception de la réclamation dans les 48 heures ouvrées à compter de la réception de la réclamation sauf si la réponse est apportée dans ce délai. La Caisse Régionale s'engage à vous apporter une réponse dans le délai maximum indiqué dans l'accusé de réception à compter de la date de réception de la réclamation.

En application de l'article L.316-1 du Code monétaire et financier, et si vous n'avez pas pu résoudre au préalable votre différend directement auprès de la Caisse Régionale par une réclamation écrite, vous avez également la possibilité de vous adresser gratuitement à un Médiateur de la Consommation en écrivant à l'adresse suivante : Le Médiateur de la Consommation du Crédit Agricole Charente-Périgord - CS 72424 Soyaux - 16024 Angoulême Cedex ou au moyen du formulaire de saisine en ligne disponible sur le site internet du Médiateur : <https://www.lemediateur-ca-charente-perigord.fr>

La demande du Client doit être adressée au Médiateur de la Consommation dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse Régionale.

À compter de la date de notification de sa saisine adressée par le Médiateur de la Consommation au Client et à la Caisse Régionale, l'issue de la médiation prendra fin dans le délai de 3 mois, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe. La procédure est consultable sur le site internet du Médiateur de la Consommation.

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, le Client peut saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : <http://www.amf-france.org>).

Pour tout litige relatif à la commercialisation des contrats d'assurance, le Client peut saisir le Médiateur de l'Assurance par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur à l'adresse suivante www.mediation-assurance.org.

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le Client peut recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>.

- (1) Carte de débit > Sont considérées comme des cartes de débit :
- les cartes à débit immédiat
 - les cartes à autorisation systématique
- Les opérations de paiement sont débitées sur le compte support dès leur réception.
- (2) Carte de crédit > Sont considérées comme des cartes de crédit :
- les cartes à débit différé, qui portent désormais la mention « CRÉDIT ». Les opérations de paiement effectuées bénéficient d'un différé de paiement, sans frais d'intérêt, et sont prélevées mensuellement sur le compte support.
 - les cartes de crédit associées à un crédit renouvelable. Ces cartes portent la mention « CARTE DE CRÉDIT ». Les opérations de paiement et retraits effectués à crédit sont imputés directement sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée
- (3) Sous réserve que l'opération concerne une banque qui a adhéré aux règles de l'EPC (European Payments Council).
- (4) Sauf gratuité imposée par la loi
- (5) Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurance spécifiques, souscrits auprès de CAMCA, Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole, entreprise régie par le Code des Assurances. Société mutuelle à cotisations variables. Fonds d'établissement : 400 000 €. 53, rue de La Boétie 75008 Paris. Conditions et événements garantis indiqués au contrat.
- (6) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.
- (7) L'utilisation de l'application nécessite la détention préalable d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne
- (8) La « Cartwin » est une carte de crédit, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « Carte de crédit ». Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur l'ouverture de crédit renouvelable.
- Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :
- carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements,
 - carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière.
- Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.
- (9) Dans la limite maximum du montant de la cotisation due, moins 1 euro à titre de participation financière minimum
- (10) La carte Supplétis est une carte de crédit, associée à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « Carte de crédit ». Les opérations de paiement et retrait effectuées à crédit sont imputées directement sur le compte de crédit renouvelable à laquelle la carte est rattachée. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.
- (11) Retraits au(x) seul(s) distributeurs Crédit Agricole Charente-Périgord
- (12) Opérations sur carte (paiements et retraits) en Euros ou en devise suédoise, dans l'EEE, inclus virement SEPA (Single Euro Payment Area) Suisse, avec option frais partagés. SEPA (13).
- (13) Utilisation possible exclusivement dans les pays européens dont la liste est communiquée avec le contrat.
- (14) Pays de la zone SEPA :
- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie
 - Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume Uni, Suède
 - Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
 - Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin
 - La principauté de Monaco.
- (15) La date de valeur est la date prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.
- (16) Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel selon le module choisi. :
- Contrat souscrit à compter du 01/01/2017 : 5 €, 10 €, 15 €, 20 € selon la tranche choisie
 - Contrat souscrit avant le 01/01/2017 : 5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 € selon la tranche choisie
- (17) En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.
- (18) En application de l'article R.312-4-3 du code monétaire et financier, ce montant est revalorisé annuellement en fonction de l'indice INSEE des prix à la consommation hors tabac.
- (19) PREDICA, compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances - S.A. au capital de 915.874.005€ entièrement libéré, 334 028 123 RCS Paris, siège social 50-56, rue de la Procession, 75015 Paris. Entreprise régie par le Code des Assurances. Les événements et conditions garantis sont indiqués au contrat. Ces contrats sont distribués par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier. Les mentions de courtier en assurances de votre Caisse sont à votre disposition sur : <http://www.creditagricole.fr/mentionscourtiers.html> ou dans votre agence Crédit Agricole. Il peut arriver que votre état de santé ne vous permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées. Le dispositif prévu par la Convention AERAS organise des solutions adaptées à votre cas.
- (20) PACIFICA, compagnie d'assurance dommages, filiale d'assurances dommages du Crédit Agricole Assurances. Entreprise régie par le code des assurances. PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 281.415.225 €, entreprise régie par le code des assurances - Siège social : 8/10, Boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS Paris. Événements garantis et conditions indiqués au contrat. Ce contrat est distribué par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier. Les mentions de courtier en assurance de votre caisse sont à votre disposition sur www.mentionscourtiers.credit-agricole.fr ou dans votre agence Crédit Agricole. Renseignez-vous auprès de votre conseiller de Crédit Agricole.

Les conditions générales de la convention de compte sont disponibles dans votre agence. La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse régionale. Renseignez-vous auprès de votre agence.